



# CDAS du 8 février 2018

[fo.044@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.044@dgfip.finances.gouv.fr)

(Site Versailles 02 40 20 76 56 – Site Cambronne : 02 51 12 87 07)



Cette séance plénière a été précédée d'un groupe de travail où les discussions ont été riches et nombreuses. Il n'est pas toujours aisé de faire des choix parmi les propositions de la Délégation qui sont souvent des activités de qualité et diversifiées. La ligne de conduite des représentants **FO** vise à ne léser personne, ni enfant, ni actif, ni retraité mais également à ce que le panel des activités soit large et varié chaque année.

## Rappel des apports de chacune des catégories dans le budget de l'Action sociale

Enfant	Actif	Retraités
36,82 €	9,57 €	3,19 €

## Budget 2018

**Il est en baisse !!!** La délégation ayant transmis des chiffres inexacts quant à la population des enfants, le versement du budget qui aurait dû être de 118 000 € n'est à ce jour que de 112 000 €. La délégation qui a dû se justifier à partir de tableaux savants pour pouvoir récupérer les 6 000 € manquants est toujours en attente de la réponse de l'administration centrale ! Pourtant, l'erreur est humaine ... et il serait assez *asocial* que Bercy ne le comprenne pas !

## Renouvellement du Délégué d'action sociale



En poste depuis 5 ans, le délégué de l'action sociale du 44 ne renouvellera pas son mandat à son issue le 30 juin 2018. Son poste va donc faire l'objet d'un appel à candidature très prochainement. Une fiche de poste sera diffusée sur Alizée à l'ensemble des agents des ministères économiques et financiers. Les agents intéressés devront faire parvenir leur candidature par voie hiérarchique ( CV et lettre de motivation) à la présidente du CDAS.

## Restauration

**CHÂTEAUBRIANT :** rappelez-vous ce que nous écrivions il y a un an : *"la position du Secrétariat Général est de ne pas maintenir les structures qui ont moins de 50 repas par jour"*. Orientation appliquée à Châteaubriant qui a vu la fermeture de ce restaurant en mai dernier et la non-reconduction de la convention avec les Ateliers de la Mée fin 2017.. Les agents qui en font la demande bénéficient désormais des tickets-restaurant, le poste ayant été classé "isolé" ( le principe de la rétroactivité des tickets restaurant pour le mois de décembre est réaffirmé). Pour autant ce n'est pas leur souhait et ils ont , de nouveau, demandé fin 2017, la livraison sur site des repas.

Ajoutons à cela, la difficulté sur Châteaubriant de trouver des restaurants ou commerces qui acceptent la carte Apetitz, semble-t-il du fait du coût élevé et des délais trop longs de remboursement par le prestataire. Enfin, pour que le tableau soit complet, ceux qui souhaitent se restaurer sur le site le font en manteau ou dans leur voiture car la salle n'est actuellement pas chauffée. Ils ont même mis en place un planning pour faire le ménage... Bref une situation inacceptable.



La mise en place d'un coin repas est en cours de réalisation (il manque encore le réfrigérateur) et une convention pour le ménage a été signée avec la société ONET. Le matériel de l'ancienne cuisine ne sera pas désinstallé dans l'hypothèse où les effectifs du site venaient à s'étoffer. A suivre ...Un groupe de travail consacré aux petites structures de restauration est programmé au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 : **FO** y évoquera la situation de Châteaubriant.

**AGRIAV (VERSAILLES) :** les travaux sont (enfin!) terminés depuis peu et le restaurant a rouvert le 17 janvier 2018. Espérons que les mésaventures connues tout au long des travaux serviront d'exemple à l'avenir . Même administratif ! ... et même s'il n'est ouvert que depuis une vingtaine d'années, un restaurant se doit d'être entretenu. Trop d'années ce sont passées sans que cela ne préoccupe qui que ce soit !

**SAINT-NAZAIRE :** la situation est à nouveau évoquée compte tenu de l'effectif grandissant ( 225 agents répartis entre les sites De Gaulle et Pressensé au 1<sup>er</sup> janvier 2018) et des conventions de restauration existantes. Sont-elles suffisantes ? Le Délégué précise que certaines conventions sont jusqu'ici maintenues alors même que la fréquentation y est très faible. **FO** indique que cette faible fréquentation vient peut-être d'un manque d'information. La représentante de la DRFIP 44 accepte de faire une communication aux agents de Saint-Nazaire pour leur rappeler qu'ils ont accès à l'ensemble des restaurants conventionnés (information accessible sur [le site de la délégation sur Alizé](#))



- BONNE RECETTE 119, avenue de la République
- LA LUNA 15, avenue de la République
- LA STRADA DOS 11, rue de la Rampe
- LE BISTRO GOURMAND 20, avenue de la République
- MESS DE LA GENDARMERIE 11, rue du Dr Albert Calmette

**AGRIP (SRE DOUMERGUE) :**

Dans le cadre du renouvellement de la convention initialement prévue l'été dernier puis repoussée, le restaurant a un nouveau prestataire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 : la société ANSAMBLE. **FO** a interrogé M. BAIL, président du conseil d'administration de l'AGRIP sur les conséquences en termes de tarifs pour les personnels fréquentant l'établissement. Sans donner plus de détails puisque ces éléments doivent être débattus en conseil d'administration puis présentés aux adhérents lors d'une prochaine assemblée générale (probablement d'ici fin avril) celui-ci a admis que ces tarifs devraient être modifiés. Il précise aussi que des relances régulières sont faites auprès de différents prestataires notamment concernant la borne pour recharger les cartes qui ne fonctionne plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

**Crédit d'Actions Locales 2018**

**Activités pour les enfants**



6 -7- 8 ans	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Lieu Magique ( spectacle et atelier d'initiation )</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Potentiel : 287 enfants</li> <li>✗ Date : Mai ou Juin</li> <li>✗ (½ journée)</li> <li>✗ Coût estimé / enfant : 23 €</li> <li>✗ Coût total estimé à 2080 €</li> </ul> <p><b>sans participation des parents</b></p>

9 - 10 ans	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Pont Caffino (activité escalade, tir à l'arc, canoé, sarbacane,)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Potentiel :198 enfants</li> <li>✗ Dates : 23 Mai et 27 Juin (½ journée)</li> <li>✗ Coût estimé / enfant : 30 €</li> <li>✗ Coût total estimé à 2 430 €</li> </ul> <p><b>sans participation des parents</b></p>

11 - 12 ans	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Escape Games John Doe (missions à remplir et énigmes à résoudre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Potentiel : 232 enfants</li> <li>✗ Date : 3 mercredis après-midi</li> <li>✗ Coût estimé / enfant : 30 €</li> <li>✗ Coût total estimé à 2 140 €</li> </ul> <p><b>sans participation des parents</b></p>



13 - 14 ans	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Parc Disney</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Potentiel : 278 enfants</li> <li>✗ Date : 23 octobre 2018</li> <li>✗ Coût estimé / enfant : 118 €</li> <li>✗ Coût total estimé à : 11 810 €</li> </ul> <p><b>avec participation des parents de 0 à 30 € selon le QF</b></p>

## Minis-colos de la Toussaint



<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Centre Ducherais à Campbon (Thématiques autour des poneys et de la cuisine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Potentiel : 717 enfants</li> <li>✗ 35 à 40 places (6 à 12 ans)</li> <li>✗ Coût estimé / enfant : 167€</li> <li>✗ Coût estimé : 5 520 € avec participation des familles de 160 à 370 € à selon QF</li> </ul>
---	--

## Solidarité Finances

<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Cadeaux (maladie, ...)</li> <li>✗ Colis fin d'année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Estimation pour 2018 : 2 500 €</li> </ul>
---	--



## Equipement coin-repas



<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Pour les coins-repas agréés (sites n'ayant pas de convention avec un restaurant / agents bénéficiant de titres-restaurants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Estimation pour 2018 : 2 000 €</li> </ul>
---	--

## Arbre de Noël

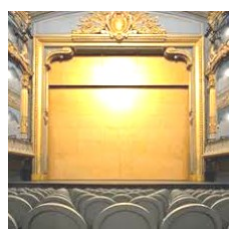
<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Spectacle à la Cité des Congrès « La merveilleuse légende de l'enfant pirate »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Coût estimé à 65 000 €</li> </ul>
--	--



Animations : Maquillage et déambulations ( Saxo et échassiers ) . Chocolats offerts aux enfants / opération Père Noël vert reconduite / Invitation d'enfants du Secours Populaire et Croix-Rouge française.

<b>0 à 3 ans</b> : chèque cadeau de 30 €	<b>13 et 14 ans</b> : chèque cadeau de 25 €
--	---

## Sorties spectacles inter-génération



<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Match d'improvisation Hero Corp VS Montréal du samedi 19 mai 2018 à la Cité des Congrès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ 300 places</li> <li>✗ Coût : 6 950€</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Concert Opéra Graslin le 5 juin 2018 (financé en partie avec le solde du budget 2017)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ 300 places</li> <li>✗ Coût : 3 000€</li> </ul>

## Sortie journée

<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Journée les Machines de l'Ile avec la visite des machines de l'Ile ( 2h15 entre Galerie des machines et le Carrousel des mondes marins) et la visite guidée « Raconte-moi Nantes ( 1h30)»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Coût estimé à 918 €</li> </ul>
---	---

## Sortie week-end

<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Week-end libre : Village vacances l'Arnèche à Meschers près de Royan</li> <li>✗ Deux formules : arrivée le vendredi soir ou samedi matin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Coût estimé à 2 548 €</li> </ul>
---	---



## Consultations

✗ Avocat	✗ ½ journée par mois (sauf en août) ✗ Consultation possible par téléphone	✗ Estimation 2.200 €
✗ Psychologue	✗ Permanences 1 à 2 fois par mois (consultation de 45mn sur RDV avec possibilité qu'elle se déplace hors de Nantes)	✗ Estimation 4 000 €
✗ Conseillère Économie sociale et familiale	✗ Ces consultations sont plus financées sur les crédits d'action locale. Le gestion en est confiée à l'assistante de service sociale.	

## Retraités

✗ Galette des Rois 25 janvier (170 personnes)	✗ Coût : 1 848 €
✗ Séjour en résidence EPAF à Saint-Lary du 12 au 19 mai 2018 (46 places)	✗ Coût estimé : 3 475€
✗ Journée Cornouaille gourmande de Quimper au Guilvinec	✗ Coût maxi estimé à 1 155€
✗ Noël festif : déjeuner spectacle ( ✗ reste à définir)	✗ Coût maxi estimé à 3 024€
✗ Cercle de loisirs	✗ Coût maxi estimé à 100€

## Conférences



- ✗ Retraites (avec une session à St-Nazaire si plus de 30 inscrits)
- ✗ Mes achats en toute sécurité sur internet par UFC Que Choisir
- ✗ Les dangers des écrans ( reste à définir)
- ✗ Journée mondiale contre le SIDA en décembre
- ✗ Thème de la conférence MGEFI non connu à ce jour

**Rappel : chaque agent est en droit annuellement d'assister à 2 conférences et son supérieur hiérarchique n'a ni à faire de commentaire sur le thème choisi, ni à culpabiliser son collaborateur. Si c'est votre cas, vous pouvez prendre notre attache.**

## Participation financière en fonction du Quotient Familial

<p><b>Mini Colo Toussaint 6 à 12 ans</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Quotient familial</th> <th>participation CAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>&lt; 753</td> <td>65%</td> </tr> <tr> <td>DE 754 à 944</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>DE 945 à 1440</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>&gt; 1440</td> <td>20%</td> </tr> </tbody> </table>	Quotient familial	participation CAL	< 753	65%	DE 754 à 944	50%	DE 945 à 1440	40%	> 1440	20%	<p><b>PARTICIPATION DES FAMILLES (Coût transport)</b></p> <p><b>Sorties grands Parcs</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Quotient familial</th> <th>participation/enfant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>&lt; 753</td> <td>0 €</td> </tr> <tr> <td>DE 754 à 944</td> <td>10 €</td> </tr> <tr> <td>DE 945 à 1440</td> <td>20 €</td> </tr> <tr> <td>&gt; 1440</td> <td>30 €</td> </tr> </tbody> </table>	Quotient familial	participation/enfant	< 753	0 €	DE 754 à 944	10 €	DE 945 à 1440	20 €	> 1440	30 €					
Quotient familial	participation CAL																									
< 753	65%																									
DE 754 à 944	50%																									
DE 945 à 1440	40%																									
> 1440	20%																									
Quotient familial	participation/enfant																									
< 753	0 €																									
DE 754 à 944	10 €																									
DE 945 à 1440	20 €																									
> 1440	30 €																									
<p><b>Sortie Familles</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Quotient familial</th> <th>participation CAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>&lt;770</td> <td>60%</td> </tr> <tr> <td>De 771 à 1250</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>De 1251 à 1729</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>&gt;1729</td> <td>10%</td> </tr> </tbody> </table>	Quotient familial	participation CAL	<770	60%	De 771 à 1250	50%	De 1251 à 1729	25%	>1729	10%	<p><b>Activités Retraités</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Quotient familial</th> <th>participation CAL</th> <th>Spécial séjour Epaf</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>&lt; 984</td> <td>50%</td> <td>25%</td> </tr> <tr> <td>DE 985 à 1305</td> <td>40%</td> <td>16%</td> </tr> <tr> <td>DE 1306 à 1729</td> <td>30%</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>&gt; 1729</td> <td>10%</td> <td>4%</td> </tr> </tbody> </table>	Quotient familial	participation CAL	Spécial séjour Epaf	< 984	50%	25%	DE 985 à 1305	40%	16%	DE 1306 à 1729	30%	8%	> 1729	10%	4%
Quotient familial	participation CAL																									
<770	60%																									
De 771 à 1250	50%																									
De 1251 à 1729	25%																									
>1729	10%																									
Quotient familial	participation CAL	Spécial séjour Epaf																								
< 984	50%	25%																								
DE 985 à 1305	40%	16%																								
DE 1306 à 1729	30%	8%																								
> 1729	10%	4%																								



**Prochain CDAS le 5 juin 2018**

<b>Les élus FO en CDAS 44</b>	<b>Chrystelle TONNELIER</b> FO DRFiP 44	<b>Julie BILLY</b> FO SRE	<b>Christine FLOCH</b> FO DRFiP 44	<b>Anne-Laure QUERE</b> FO DRFiP44
-------------------------------	--	------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------